



PARTIE 1

Nous sommes favorables à tout projet de loisir ouvert au plus grand nombre et peu onéreux pour les habitants :

*peu onéreux en terme de coût d'accès sinon les familles ne peuvent en bénéficier

* peu onéreux aussi en terme de coût de maintenance et d'impact budgétaire pour la commune et pour les habitants. Les frais de fonctionnement doivent être modérés car c'est une dette automatique à inscrire au budget et à financer sur les années futures par l'impôt.

*peu onéreux enfin en terme de sécurité pure, comme de sécurité sanitaire dans le cas présent.

Pour mémoire, dans nos décisions nous n'oublions pas que tout investissement demande de financer son entretien, donc demande d'y affecter pour sa durée obligatoirement la dépense aux budgets futurs. Cela conditionne aussi le niveau des impôts futurs et donc le prélèvement fiscal fait sur les ménages qui paient des impôts. Or à Joué lès Tours moins d'un ménage sur deux paient des impôts.

Je ne cache pas que nous avons reçu plusieurs messages en totale opposition avec ce projet, inexploitable puisque les personnes n'ont pas voulu se faire connaître de nous. Or nous n'acceptons pas de répondre à des messages anonymes qui peuvent être de la malveillance ou simplement un jeu.

Pour compléter notre position, je me permets de vous préciser, qu'au-delà de ces principes de base qui sont essentiels à nos yeux d'autres questions se posent fondamentales :

- le Maire a décidé de copier, sans doute sur Paris Plage, puisque nous avons appris que cela devait ouvrir cet été, mais c'est un projet de sa volonté, nullement concerté avec nous, comme devraient l'être tous les programmes importants de la ville.

- le Débat d'Orientation Budgétaire porte tout sauf le nom de débat puisque le Maire y vient pour notifier ses décisions, prises pour l'année à venir sans aucune concertation préalable même pour des projets majeurs.(cas de l'îlot Gratias et autres !)

- il existe des Conseils de Quartier, soit disant outil de démocratie locale. Mais la plainte est constante : le quartier n'est avisé, quand il l'est, qu'après décision prise et y compris accord donné par le département ou Tours Plus donc quand tout est bouclé. Quand nous le dénonçons, nous sommes insultés en plein Conseil Municipal.



- il s'agit en l'occurrence d'un projet, lourd en investissement et important sur la vie du quartier : 600 000 € annoncés ! Un tel projet se mûrit. Nous pensons que ce dossier pouvait être posé sur la table l'année précédente, étudié en prenant compte des attentes des riverains, etc. Or selon la déclaration faite en séance municipale, le vote de Tours Plus co-financier aurait été négatif du fait d'un élu qui se soit ému des choses, donc que cette affaire ne puisse se faire pour cet été.

Voilà pour ce qui est de la méthode, laquelle est décrite dans la gazette municipale sous le vocable « une large concertation ».

Pour ce qui est du pratique maintenant,

Nous ne sommes absolument pas persuadés que la faisabilité soit réelle, si ce n'est à des coûts d'entretien exorbitants en terme de santé publique et de garanties sanitaires : l'eau est loin d'y être buvable !



Nous n'avons aucune réponse en ce qui concerne la sérénité des lieux : aussi bien pour la circulation, que pour les parkings, que pour le bus,..... et qu'enfin en soirée les résidents pourront espérer y conserver le calme antérieur, qui se dégrade de plus en plus de ce que nous en savons.



Pour résumer donc notre vision des choses et si nous gérons un tel projet, il aurait fait l'objet d'une vraie concertation avec les résidents, en prenant en compte tous les paramètres et à son terme seulement la décision de faire ou de ne pas faire aurait été prise. Là le travail est fait à l'envers de notre conception, ce qui nous irrite certes quand on veut nous donner des leçons de démocratie, mais ne nous rend pas pour autant bornés !

Notre position est donc, en l'état de ce que nous avons pu apprendre, très circonspecte et totalement négative si toutes les garanties ne sont pas données avec sérieux sur les deux derniers points pratiques.

Ayant essayé avec totale objectivité de vous préciser les choses et notre sentiment, je vous remercie d'avoir pensé à nous interroger. Avec mes sentiments cordiaux et respectueux.

François Blanchecotte

PARTIE 2

Depuis des mois, nous étions saisi par divers messages, non nominatifs, sur www.jouelestours.com d'inquiétudes de la part des habitants du quartier de l'Epan. La réunion de quartier avait été assez animée autour de cette affaire et le correspondant de la NR en avait fait état.

D'une manière subite divers autres messages nous sont parvenus avec en constante deux traits communs :

Absence totale de concertation,

Absence de réflexion sur l'incidence sur la vie du quartier.

Nous avons fait connaître notre point de vue sachant que ce projet ne nous a jamais été transmis et que nous l'avons découvert au hasard de l'échec du Maire et que son montant méritait sans doute qu'on y regarde avec soin.

Maintenant « la Joconde » toujours bien informée, avise les populations que ce projet était en apnée et va bientôt émerger.

Cela ne nous surprend pas pour deux raisons essentielles :

Le Maire étant un autocrate autoritaire ne supporte pas de voir son Joué(t) Plage coulé, donc en accord avec lui-même il va le renflouer à un moment donné,



quel meilleur moment pour prouver qu'il agit pour tous les quartiers avec la même volonté, que celui des élections municipales, pour faire des travaux dans les mois qui viennent partout où c'est possible à la Vallée Violette, au Morier, à la Rabière bien sûr,.. et donc à l'Epan aussi.

Il faut dire qu'avec l'eau il ne prend pas le risque de fâcher il y a partout des troubles d'eau dans cette ville, froide, tiède ou chaude, voire souterraine. Et maintenant il a dit ne rien vouloir faire sans son sourcier !

Au plan technique :

On apprend donc qu'il y aurait deux bassins, mais flottants ! Pourquoi pas ? Mais flottants pour quoi ? Pour les sortir de l'eau en hiver avec tous les problèmes de stockage et de frais de démontage puis de remontage ? Quels avantages, quels inconvénients, quelle sécurité,... ?

Qui dit flottant dit rebord simple donc risque d'immersion régulière avec les problèmes que nous soulevons techniques et de santé publique.

Mais le Maire est un dogmatique nous l'avons constaté au hasard de ses grandes fixations sur les Halles. Il avait décidé de mettre les commerces rue A. Briand et pas aux Halles. Les Halles se meurent définitivement.

Il va donc y replonger.

Au plan de la santé publique :

Fait amusant l'eau du lac serait contrôlée une fois par mois semble-t-il et nous avons largement insisté sur ce point essentiel pour nous.

Donc

- ou la piscine n'ouvrira qu'un jour par mois
- ou les enfants et autres seront exposés de 27 à 30 jours par mois !

Est-ce bien raisonnable ?

Jamais le Maire n'en a parlé, ni indiqué un quelconque résultat d'analyse. Pourtant, là on joue gros, c'est la santé de nos concitoyens qui est en jeu, du moins de ceux qui y iront.

A l'inverse combien coûteront ces analyses biquotidiennes à la commune, chaque année ?

Au plan de l'accès et de la sécurité:

Interdira-t-on de s'y baigner sans carte de résident à Joué.

Combien de maîtres nageurs sont prévus pour respecter les 35 heures ?

Qu'en est-il du travail saisonnier du dimanche et jour fériés ?

Comment sera traitée l'affaire des biens des enfants : vestiaire flottant raccordé à la piscine ? Les affaires d'argent et donc de vols.



Où sera le parking des mobylettes, vélos et autres engins de déplacement des jeunes.

Quelles mesures sont prises en terme de fréquence de passage des bus pour les jeunes.

Quelle sécurité de nuit pour éviter les blagues de la lessive et autres plaisanteries de ce genre ?

Qui en sera gestionnaire ?

Nous disions :

« Nous ne sommes absolument pas persuadés que la faisabilité soit réelle, si ce n'est à des coûts d'entretien exorbitants en terme de santé publique et de garanties sanitaires : l'eau est loin d'y être buvable ! »

Nous insistions sur la nécessaire concertation avec la population et avec le quartier avant de décider quoi que ce soit.

Il ne sera pas question de nous dire demain : la Communauté d'Agglomération ayant attribué les crédits il n'y a plus qu'à faire. »

Vous êtes tièdes face à ce projet, qui est en eaux troubles, redoutez la douche froide d'un passage à toute vapeur.

Il paraît que l'eau calme les nerfs. Alors, restez de glace devant la méthode.

Entrez dans l'analyse et laissez notre Maire en analyses !

LA SOLUTION

Un plan d'eau biologique filtré par les plantes environnantes délimité, deux stations expérimentales depuis plus d'un an existe en France, elles font merveilles avec une eau naturelle non chlorée.